



# COMMISSION NATIONALE CLIMAT

## Décisions prises le 05 novembre 2025

### 1. Approbation du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé avec modification du point CCUS, qui sera abordé en premier dans le point 6.

### 2. Approbation du Rapport d'activités CNC 2024

Le rapport d'activité de la CNC de 2024 est approuvé sur le fond. Les fautes linguistiques seront corrigées par le Secrétariat Permanent et la version finale sera approuvée par procédure écrite.

### 3. Burden Sharing : Information de la Présidence, proposition d'actualisation du mandat et désignation du nouveau président du GT Burden Sharing de la CNC

La Commission Nationale Climat décide :

- De mandater le GT << Burden Sharing >> de la CNC de prendre en charge, dès à présent, l'appui technique aux discussions politiques sur le Burden Sharing et, dans une deuxième phase, de traduire l'accord politique en accord de coopération.
- Que le GT << Burden Sharing >> de la CNC soit composé d'au moins deux représentants de chacune des quatre autorités représentées au sein de la Commission Nationale Climat et de CONCERE.
- De désigner, Madame Marie-Charlotte Delvaux, en tant que Présidente du GT << Burden Sharing >> de la CNC.

Le GT abordera lui-même la question de l'opportunité ou pas d'un copilotage CNC-CONCERE.

### 4. Etats des lieux des travaux des GT de la CNC

- a. GT CCUS: état des lieux et proposition de mandat pour la coopération intra-belge sur la réglementation du transport de CO<sub>2</sub> + information sur le projet d'accord, entre la BE et la Norvège sur l'installation et l'exploitation d'un pipeline offshore pour le transport du CO<sub>2</sub> venant de Zeebrugge vers la Norvège.

La CNC décide de mandater le groupe de travail CCUS pour rédiger une note pour mettre en œuvre la coopération sur la réglementation du transport de CO<sub>2</sub> qui sera soumise pour approbation à la CNC aussi vite que possible.

La note portera au moins sur les sujets suivants :

- La coopération entre les administrations régionales et fédérales concernées pour assurer l'interopérabilité des infrastructures de transport de CO<sub>2</sub> dans la réglementation, y compris sur les normes de qualité pour les flux de dioxyde de carbone. Le rôle des opérateurs désignés de l'infrastructure de transport de CO<sub>2</sub> et la coopération avec ceux-ci sont également couverts.
  - La coopération entre les régulateurs régionaux et fédéraux comme le prévoient les règlements applicables, étant dans un premier temps la Commission wallonne pour l'énergie (CWaPE) et le régulateur flamand des services publics, comme le prévoient les cadres réglementaires régionaux existants pour le transport de CO<sub>2</sub> par canalisations.
  - La coordination, le cas échéant, entre les administrations régionales et fédérales concernées sur les ajouts et les changements apportés aux cadres réglementaires pertinents afin que les réglementations soient alignées dans la mesure du possible.
  - La coordination, le cas échéant, entre les autorités compétentes des installations fixes ETS sur l'approche des plans de monitoring et des rapports annuels sur les émissions dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE en ce qui concerne le transport de CO<sub>2</sub>.
- b. GT ETS2 : état d'avancement de la transposition de la directive, approbation de la proposition de l'accord de coopération et mandat pour next steps.

Un échange intercabinet interfédéral sera tenu sur l'accord de coopération, et une nouvelle procédure écrite sera organisée pour le mandat du GT ETS2.

- c. GT ETS Maritime : Choix de l'option relative à l'autorité compétente.

Le point sera discuté en intercabinet bilatéral entre la Région flamande et le fédéral, et la décision finale sera ensuite communiquée à toutes les entités vu les implications administratives potentielles pour les autres Régions.

- d. GT Fonds Social Climat : Décision relative à l'autorité compétente fédérale pour la gestion du fonds social climat + état des lieux de la finalisation du plan social pour le climat (en ce compris retroplanning) + communication aux citoyens.

Une proposition de décision alternative sera présentée par le fédéral dans les jours à suivre. Il est demandé par ailleurs au GT ETS2 d'évaluer les besoins de communication pour l'ETS2.

- e. GT Adaptation : Proposition de mandat pour le développement d'une nouvelle stratégie d'adaptation nationale.

La Région wallonne enverra une proposition de décision alternative en procédure écrite après récolte des remarques des autres membres.

- f. GT Fonds Innovation : état des lieux

Report du point à la prochaine CNC par manque de temps

- g. GT Gouvernance : Proposition de mandat

Des échanges intercabinets (interfédéraux) auront lieu sur la note à l'initiative de la Présidence en décembre 2025 pour s'accorder sur le mandat afin de le circuler via procédure écrite.

- 5. Aperçu des procédures d'approbation écrite

Le point n'a pas été abordé, mais ne nécessitait pas d'intervention particulière.

- 6. AOB : Information et rappels administratifs (nouveaux modèles, usage des courriers à destination externe et habilitation à signer, utilisation des rôles, accès aux SharePoint)

L'information est communiquée succinctement en réunion et la présentation prévue sera communiquée par mail à tous les membres et groupes de travaux de la CNC.

- 7. Présent(e)s

<b>Membres de la Commission Nationale Climat</b>		
Cécile Neven	RW	Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports
Samuël Saelens	RW	Cabinet Neven
Julien Berry	RW	Cabinet Neven
Dirk Meire	FED	Cabinet Jambon
Filip Smet	FED	Cabinet Van Peteghem
Frank Gerard	FED	Cabinet Crucke
Stéphanie Roland	FED	Cabinet Crucke
Pieter Arnout	RF	Cabinet Depraetere
Thomas De Paepe	RF	Cabinet Depraetere
Stijn Caekelbergh	RF	Cabinet Weyts
Brecht Verbeest	RF	Cabinet Diependaele
Wim Verrelst	RF	Cabinet Crevits
Liesbeth Goossens	RBC	Cabinet Maron

Julien Jost	RBC	Cabinet Vervoort
<b>Membres du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale Climat</b>		
Laurence de Clock	FED	SPF SPSCAE- DG Environnement
Luca Schollaert	FED	SPF SPSCAE- DG Environnement
Fleur Tollet	FED	SPF SPSCAE- DG Environnement
Isaline Vincent	RW	AWAC
Bram De Botselier	RF	Vlaams Energie- en Klimaatagentschap (VEKA)
Tomas Velghe	RF	Vlaams Energie- en Klimaatagentschap (VEKA)
Annick Vanderpoorten	RBC	Bruxelles Environnement
<b>Autres</b>		
Pieter Baeten	FED	SPF SPSCAE
Elisabeth Ellegaard	FED	SPF SPSCAE
Caro De Wulf	FED	SPF Mobilité et transport
Steven Vandenborre	FED	SPF SPSCAE
Jette Loyens	RF	VEKA
Michiel Maertens	RF	VEKA
Roel Vermeiren	RF	VEKA
Griet Verstraeten	RF	VEKA
Françoise Marchal	RW	AWAC
Christophe Swolfs	FED	SPF Mobilité et transport
Marie Vennin	RW	Cabinet Neven